

1^{er} juin 2017

***Detachment denied,* le mauvais feuilleton des refus de détachement !**

À travers une série d'épisodes inspirés de faits réels, le Sgen-CFDT de l'étranger lance une alerte sur les situations humainement difficiles que les refus de détachement de plus en plus fréquents imposent aux enseignants de l'étranger.

Saison 2, Épisode 12 : Risquer son poste pour vouloir travailler près de chez soi ?

Gilles vit depuis 4 ans à Los Cielos non loin des studios Winnie Boop. Entendons-nous bien, Gilles n'évolue pas dans le milieu du cinéma mais dans celui de l'éducation : il est enseignant, exactement professeur des écoles. Il exerce dans un établissement scolaire homologué, le lycée de Los Cielos situé à 36 km de son domicile. Difficile d'avoir recours dans cette ville à un transport vert, Gilles prend donc sa voiture tous les matins, pour effectuer, comme tout le monde, ses kilomètres en ville, 36 en ce qui le concerne, et rentre tous les soirs à la maison de la même façon.

À côté de chez lui, un autre établissement homologué lui tend pourtant les bras, le lycée international de Los Cielos. C'est ainsi que depuis 2 ans, Gilles attend qu'un poste se libère : troquer 36 kilomètres contre 800 mètres et le gasoil contre quelques calories lui importent non seulement pour sa qualité de vie mais aussi parce que Gilles est écolo dans l'âme.

Cette année, enfin, un poste se libère fin avril. Reçu en entretien par l'équipe de direction, Gilles est recruté. C'est un collègue syndiqué au Sgen-CFDT qui attire son attention sur l'actualité à laquelle il n'avait pas prêté attention : cette année plus que jamais, les détachements font l'objet de refus et les collègues sont parfois contraints d'abandonner leurs projets.

Gilles se penche sur la question, il cherche sur le net et découvre courriers, interpellations, mauvais feuilletons portant sur la question des refus de détachement. Il comprend que son changement d'établissement à Los Cielos peut être invalidé par la direction académique de son département d'origine, la Creuse, et que pour vouloir économiser près de 80 km par jour, il court le risque d'en parcourir plus de 9 000 d'un coup, case retour, direction Gouzon.

Gilles est interloqué. Ne sachant que faire, il contacte le Sgen-CFDT auquel il va adhérer.

Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.

Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.